



Covid-19 ■ 24 avril 2020

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Voironnais présente son Plan de continuité de services et ses actions nouvelles pour soutenir les familles, à tous les âges de la vie

Service Enfance, Jeunesse,

Prévention et Santé

Programme de Réussite Educative (PRE)

> Pour les enfants et jeunes de 2 à 18 ans actuellement suivis en **parcours de réussite éducative** : les référentes de parcours et nos intervenants (salariés via Profession Sport 38) en accompagnement à la scolarité en individuel ont pris contact avec les familles (sans mesure éducative) pour identifier leurs besoins et venir en soutien.

> Dans le contexte de confinement, le **Programme de Réussite Educative a créé une plateforme d'accompagnement à la scolarité** plus largement auprès de la population, pour soutenir la continuité pédagogique mise en place par l'Education nationale, encourager la persévérance des enfants et jeunes, et lutter contre le décrochage scolaire. Un soutien aux apprentissages scolaires pour les enfants et jeunes scolarisés de la maternelle au lycée, en aidant à la compréhension et à la réalisation des devoirs transmis par l'école, est mis en place depuis le 10/04 avec l'intervention de 20 bénévoles et l'équipe du PRE qui assure le suivi et la mise en lien pour ces nouvelles situations. Un protocole de fonctionnement et de déontologie a été élaboré afin de poser le cadre d'intervention des bénévoles. A ce jour, 15 familles ont fait une demande d'accompagnement à la scolarité auprès de la plateforme.

**Contact : pre@paysvoironnais.com
Tél : 04 76 65 36 37**

Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF)

> Une **permanence médicale pour les urgences** (contraception, IVG) est assurée par le médecin directeur du CPEF tous les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h sans rendez vous au Centre de planification situé 6 avenue des Frères Tardy à Voiron.

> Une **permanence téléphonique est assurée par les 4 Conseillères conjugales et familiales** (2,5 ETP) pour les problématiques de conseil conjugal, de violences intra-familiales ou de vie relationnelle à destination de tous publics. L'équipe assure une dizaine d'entretiens par semaine.

Contact : cpef@paysvoironnais.com



Parol'Ecoute Jeunes

> Une permanence est assurée par les trois psychologues de « Parol' Ecoute Jeunes » (1,9 ETP) pour les jeunes (13 à 21 ans) déjà suivis par « Parol' Ecoute Jeunes » afin de maintenir un lien étroit avec le public fragile connu. Les jeunes peuvent contacter directement leur psychologue sur leur adresse électronique professionnelle pour convenir d'un rendez-vous téléphonique :

mauve.ladrech@paysvoironnais.com
guenaelle.jacquemin@paysvoironnais.com
celine.drutel@paysvoironnais.com

> Par ailleurs, dans un contexte particulièrement source de tensions psychiques, une **cellule d'écoute psychologique pour la durée du confinement a été créée pour les enfants, les adolescents et leurs parents.**

Cette cellule est opérationnelle depuis le 06/04 et fonctionne avec l'intervention bénévole de 9 psychologues du territoire (travaillant en libéral ou salariées par des institutions) et les 3 psychologues de « Parol'Ecoute Jeunes ».

Chaque psychologue s'est engagée à travers un protocole de fonctionnement et de déontologie à assurer des permanences téléphoniques sur des créneaux fixés à l'avance. L'ensemble de la semaine du lundi au vendredi de 9h à 18h (non-stop) est couverte par deux psychologues.

A ce jour, 17 situations nouvelles sont suivies (11 parents et 6 adolescents) par cette cellule.

Pour prendre RDV avec une psychologue, contacter

**par courriel :
parolecoutejeunes@paysvoironnais.com**

par téléphone : 07 60 61 82 92

Service Enfance, Jeunesse,

Prévention et Santé

Prescri'Bouge, sport-santé sur ordonnance

L'objectif est de **maintenir le lien** avec les personnes fragiles suivies par le dispositif.

> **Elaboration d'un programme d'activités adapté à chaque bénéficiaire** suivi en file active (140 personnes). Lien fait par téléphone avec les bénéficiaires.


> **Organisation des entretiens téléphoniques dans le cadre de l'évaluation** du dispositif.

> **Création de programmes d'activités par visioconférence** à proposer aux bénéficiaires équipés (en cours).

Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Souhait de renforcer la coopération avec les communes en direction des publics les plus vulnérables et/ou isolés. Etat des lieux à produire afin de s'inscrire en complémentarité des acteurs locaux.

Toutes les actions collectives (conférences, formations,...) proposées par le service dans le cadre du CLSM, de l'action « #Balance ton écran », par le PRE (actions de prévention du décrochage scolaire), le CPEF (Réseau IVG, formation sur les violences intrafamiliales) ont été annulées. Certaines seront reportées à l'automne.



Depuis le début de la crise du coronavirus, l'ADPAH s'est organisée en mode gestion de crise, autour de **trois priorités** :

- **assurer une continuité d'intervention** auprès des publics les plus fragiles, nécessitant de l'aide pour les actes essentiels
- **protéger les personnes âgées** des risques de contamination
- **protéger et soutenir nos équipes d'auxiliaires de vie et d'aides soignants**

Aide à Domicile aux Personnes

Agées et Handicapées

Accueil du public

Permanence téléphonique assurée tous les matins de 8h à 12h.

4 personnes présentes à Ecocité chaque matin (un agent d'accueil, un responsable de secteur, une infirmière coordinatrice, un membre de la direction), notamment pour gérer l'accueil téléphonique, pour le réassort de masques et équipements de protection, et pour la gestion d'urgence.

Tél. 04 76 32 74 30

Courriel : adpah@paysvoironnais.com

Les auxiliaires de vie et aides soignants peuvent contacter leurs encadrants directement sur leur ligne portable professionnelle (tous les agents administratifs sont en télétravail depuis mi-mars).

Concernant le service d'aide à domicile

Activité en baisse importante : - 30 % sur avril.

De nombreuses personnes âgées (ou leurs familles) ont fait le choix de suspendre les interventions pour limiter les contacts et se protéger.

Le service avait également décidé de suspendre les prestations de ménage pour des personnes non isolées.

Depuis début avril, la **situation s'est stabilisée**, l'absentéisme est relativement faible au regard du contexte (moins de 20 % des AVS absentes).

Le service est en capacité aujourd'hui :
- **d'assurer une continuité** optimale sur tous les actes essentiels et sur les besoins de courses ;

- **de traiter les nouvelles demandes**, y compris des situations complexes ;

- **de remettre en place des interventions**, y compris des prestations ménagères. En effet, au-delà des tâches à réaliser, l'intervention des AVS apporte surtout un soutien moral, voire un répit pour des aidants familiaux, dans un contexte où certaines personnes sont de plus en plus isolées et moralement touchées par cette longue période de confinement ;

- **de garder un lien téléphonique** (via les encadrants et les AVS) avec toutes les personnes qui avaient le choix de suspendre les interventions du service. Ce lien est indispensable à préserver pour s'assurer que l'état de santé et de bien-être des personnes ne se dégradent pas.



Concernant le service de soins à domicile (SSIAD)

S'agissant exclusivement de situations portant sur des actes essentiels (toilettes), le service a continué ses interventions normalement, l'effectif étant quasiment au complet.

Certaines tournées ont cependant été allégées pour limiter des contacts avec les personnes, en accord avec les familles.

Consignes relatives aux équipements de protection

Le service est aujourd'hui doté d'un stock de masques chirurgicaux important, grâce à des dons d'entreprises et à un approvisionnement par le Département.

Consigne est donnée à tous les intervenants de porter systématiquement un masque pendant leurs interventions. Tous les intervenants sont également équipés de gel hydroalcoolique, et quand la situation le nécessite, de sur blouses et de gants.

A noter :

- aucun cas de COVID-19 déclaré au sein de nos équipes (des suspicions mais à chaque fois tests négatifs) ;
- Une personne âgée de retour d'hospitalisation après avoir déclaré le COVID-19. Pour le reste, quelques suspicions, mais les tests pratiqués se sont avérés négatifs.

Aide à Domicile aux Personnes

Mesures salariales de soutien aux agents de terrain

Afin de préserver la situation salariale des auxiliaires de vie et des aides soignants dont beaucoup ont perdu des heures, il a été décidé de maintenir les salaires à hauteur de la base contractuelle mensuelle, pendant toute la durée du confinement.

Impact budgétaire

La forte baisse d'activité a un impact important en terme de chiffre d'affaires.


La perte est évaluée, uniquement pour la période du 15 mars au 30 avril, à 180 k€. Cette perte n'est pas compensée intégralement par la diminution des dépenses dans la mesure où les salaires ont été maintenus.

Les deux principaux financeurs d'heures du service, Département et CARSAT, ont été alertés par les fédérations des services d'aide à domicile, pour savoir si les heures annulées à cause de la crise seraient quand même payées aux structures.

Nous sommes à ce jour dans l'attente de leur retour, mais espérons une réponse favorable.

Report de tous les accompagnements collectifs

- Suspension des Espaces partagés (depuis mi-mars) ;
- Report à l'automne des ateliers numériques et des sorties loisirs/culture.



Plan Bleu : selon la demande de l'ARS, le Plan Bleu de la Résidence Plein Soleil a été activé le 16 mars ; mais dès le 06 mars, les mesures de désinfection ont été renforcées, les gestes barrières ont été mis en place pour le personnel et les résidents, surveillance accrue des résidents présentant des symptômes de fièvre et toux avec un confinement de 14 jours, les sorties et animations ont été arrêtées.

Les visites sont totalement interdites depuis le 16 mars, sauf pour le personnel médical et les auxiliaires de vie.

Les repas sont servis par le personnel dans les logements des résidents depuis le 16 mars du lundi au samedi (donné le samedi pour le dimanche également) : 43 résidents en bénéficient tous les jours ou quelques jours par semaine ; les autres gèrent totalement leurs repas. Les repas des jours fériés sont proposés froids à une liste restreinte de résidents servis par le personnel de soin (13 pour le lundi de Pâques).

Les courses sont :

- soit apportées par les familles dans le SAS d'entrée, et montées par le personnel administratif,
- soit prises par les résidents au camion de l'épicier ambulant habituel du mardi (environ 13 personnes en bénéficient),
- soit livrées par un agent communal en lien avec l'épicerie de Montferrat le mercredi et vendredi (mis en place par le CCAS de la commune) entre 5 et 10 résidents passent commandes.

Pharmacie : pour éviter aux résidents d'y aller, un service est proposé par le Service de Soins qui transmet les ordonnances à la pharmacie qui assure la livraison à la résidence.

Résidence Plein Soleil

à Montferrat

L'information passe par la création d'une Lettre Interne aux Résidents hebdomadaire depuis le 27 mars ; cette LIR est mise dans les boîtes aux lettres et envoyée aux familles par mail. Rédaction par la direction et 2 membres du comité des résidents ; mise en page et compléments de texte (jeux, recettes, histoire, expression..) fait par Alexie Maltherre en télétravail. L'affichage a toujours lieu dans les lieux de passage (porte d'entrée, devant l'ascenseur...).

Sorties des résidents : les sorties extérieures non indispensables sont déconseillées. Les résidents sortent pour marcher autour de la résidence en veillant à garder leur distance et sans regroupement ; le personnel les rappelle à l'ordre en cas de nécessité. Nous recommandons une sortie matin et une après-midi. Depuis le 14/04, les bancs extérieurs sont marqués par un scotch pour identifier l'emplacement possible dans le respect des limites (en amont, nous avons supprimé depuis le 16 mars des chaises dans le hall, la cuisinette et l'extérieur pour garder les distances). Ils doivent être seuls dans l'ascenseur.

Animation : aucune animation depuis le 9 mars.

Portage de repas : environ 45 personnes livrées sur 2 tournées ; arrêt des personnes n'en ayant pas un besoin impératif avec leur accord afin de supprimer une tournée.



Personnel :

> une aide-soignante en arrêt-maladie (remplacée par une aide-soignante à la retraite ayant travaillé à la résidence dans le cadre du redéploiement du personnel soignant) ;

> l'animatrice en garde d'enfant moins de 16 ans ;

> la chargée d'accueil en télétravail suite fragilité ;

> les autres agents sont en temps de présence réduit afin d'éviter les risques de contamination et la fatigue (ex : une soignante/2 par jour, un agent d'entretien/2 par jour) ;

> seule la direction travaille sans allègement de planning (télétravail pour Isabelle Dufeutrelle le lundi) et le chef de cuisine (avec possibilité de repos à la demande) ;

> l'infirmière adapte son temps de travail en fonction des besoins (et fait environ 1/2 journée en télétravail) ;

> Les gardiennes ont gardé leur rythme d'une semaine/3 de garde.

Une information hebdomadaire est faite à toute l'équipe par mail, en principe le vendredi (nouvelles directives, précisions, infos diverses). Les infos de la CAPV sont relayées par mail à tout le personnel.

Résidence Plein Soleil

à Montferriat

Suspicion de cas :

Tout résident ayant des symptômes pouvant relever du COVID-19 sont mis en confinement chez eux avec affichage sur la porte : seul le personnel de soin peut intervenir. Le médecin généraliste lève le confinement au bout de 14 jours ou avant selon l'évolution du patient.

Hygiène et EPI :

Tout le personnel a accès aux Equipements de Protection Individuelle nécessaires ; nous avons à ce jour le stock suffisant de masques, gel hydroalcoolique, gants jetables, (et lunettes ou visières de protection pour les soignants si un cas se déclare).

Un protocole de désinfection renforcée des locaux a été mis en place depuis le 16 mars.

Solidarités et lien avec la commune : nous avons eu des dons de masques en tissu, des propositions d'habitants pour venir en renfort, un lien régulier avec la mairie pour échanger des informations. Le 14 avril au matin, une famille a offert au personnel des croissants, et un résident des œufs de Pâques : des petits gestes qui font du bien !